

Chères coopératrices, coopérateurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ce **vendredi 25 septembre 2020** afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 29 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et vous rendre compte de l'activité de la société pendant ledit exercice.

Pour votre information, nous vous avons adressé ou tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- ✓ l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- ✓ le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- ✓ les rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
- ✓ le rapport de révision coopérative ;
- ✓ le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- ✓ la liste des actionnaires et des administrateurs.

Ordre du jour



- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.
- Audition du rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Audition des rapports du commissaire aux comptes.
- Audition du rapport d'étape de révision coopérative.
- Audition du rapport des conventions réglementées.
- Affectation du résultat.
- Modification du sociétariat.
- Pouvoirs pour formalités.
- Questions diverses.



Notre exercice 2019 est marqué par un développement économique et humain :



Notre chiffre d'affaires évolue de 4,5 M€ à 5,3 M€ (+15%).

Pour rappel, notre coopérative développait un CA de 2,5 M€ en 2015 (+ 100% en 5 ans)



La taille de notre communauté Elycoop passe de 135 entrepreneur.e.s à 147 en moyenne (+ 9 %).

Pour rappel, notre coopérative représentait une communauté de 90 entrepreneur.e.s en 2015 (+ 65% en 5 ans).

Cette croissance est le fruit de nos actions de développement, de l'accroissement de la notoriété de l'ESS, des SCOP en général, des CAE en particulier et d'Elycoop également.

Ces résultats répondent aux objectifs de notre projet stratégique de changement d'échelle initié en 2013 par les associé.e.s (augmentation du nombre d'entrepreneur.e.s de 60 à 120, augmentation des ressources propres suite à la baisse des financements publics sur les activités création d'entreprise, favoriser l'accompagnement collectif et la vie coopérative).

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Situation globale au regard de notre projet politique et stratégique

En 2019, **50 nouveaux entrepreneur.e.s** ont rejoint notre coopérative soit 1 nouvel.le entrepreneur.e par semaine environ. Les activités des entrepreneur.e.s qui nous rejoignent se réalisent principalement dans le champ des prestations de services aux entreprises.

Pour accompagner notre développement, nous avons poursuivi en 2019 la structuration de notre coopérative avec l'évolution de notre gouvernance, de l'organisation de l'équipe support, des outils et modalités d'accompagnement.

Ce **développement** peut être qualifié de « **durable** » car il s'accompagne d'une consolidation de notre coopérative dans la lignée des finalités de notre projet politique : offrir un cadre mutualisé, sécurisant pour les entrepreneur.e.s, favoriser les dynamiques collectives, entreprendre et coopérer dans la durée.

3 indicateurs permettent de souligner ce point :

- **28 entrepreneur.e.s ont pérennisé leur activité avec un contrat d'entrepreneur.e.s salarié.e.s (CESA) en 2019.**
- **65% de notre coopérative a un statut d'entrepreneur.e.s salarié.e.s (CESA) au 31/12/2019.**
- **1 taux de sortie de 30% (contre 60% en 2013 – 2014).**



Au 31/12/19, notre coopérative est composée de **93 entrepreneur.e.s CESA** et **58 entrepreneur.e.s en contrat CAPE.**



Nous avons reçus plus de **237 personnes en réunions d'informations collectives**, Ainsi, 190 personnes ont été accompagnées durant l'année 2019 avec une taille moyenne de communauté de 147 entrepreneur.e.s (+ 9%).



45 entrepreneur.e.s ont quitté Elycoop pour créer leur entreprise, revenir à un emploi salarié.e ou s'orienter vers d'autres projets.



Focus clé : mutation d'une « coopérative d'insertion » à une « coopérative ouverte d'entrepreneur.e.s coopératifs »

La réalisation de notre projet politique et stratégique se traduit par une mutation positive de notre modèle d'une « coopérative d'insertion » à une « coopérative ouverte d'entrepreneur.e.s coopératifs ».

Nous constatons pour la 3^{ème} année consécutive une consolidation économique et humaine de la coopérative :

Au 31/12	2018	2019
CAPE	64	58
ESA	76	93
NB ENT	140	151
ETP	65	77

Après 20 ans d'existence, nous constatons que notre coopérative entre dans une phase de maturité en proposant une solution pour entreprendre et coopérer **dans la durée**. Cette mutation se traduit dans le **taux de sortie de la coopérative**. Depuis 3 ans, nous constatons une limitation du taux de sortie à 30% contre 60% dans les années 2013 – 2015.



Focus suite...Les ingrédients pour cette mutation à une « coopérative ouverte d'entrepreneur.e.s coopératifs » !

- un projet stratégique de changement d'échelle défini par les associé.e.s mis en œuvre (augmentation du nombre d'entrepreneur.e.s ; augmentation des ressources propres suite à la baisse des financements publics ; favoriser l'accompagnement collectif et la vie coopérative)
- une clarification et une professionnalisation de notre offre CAE (sens, valeurs ajoutées différenciantes, services mutualisés) qui se traduit dans l'organisation, la vie de l'équipe support, la gouvernance, nos process d'intégration de nouveaux entrepreneurs, la communication.
- une consolidation de l'esprit coopératif dans l'équipe support (c'est toute l'équipe qui contribue à l'accompagnement des entrepreneurs) et une évolution de l'organisation interne (une complémentarité IP et Appui, une équipe à 100% sur l'activité CAE).
- une gouvernance coopérative dynamique et organisée.
- une communication interne renforcée et outillée (wiki, lettres d'informations).





Sens et finalité de nos actions

Ce développement se réalise dans le respect de notre raison d'être et de nos valeurs coopératives.



lever des freins à l'entrepreneuriat



créer des liens humains ESS / Coopération



sécuriser les mutations du travail



développement local



faciliter la mutualisation pour être plus fort ensemble

Les services mutualisés en CAE

Conformément à l'article 19 de nos statuts, nous avons apporté à chacune des 190 activités :

* ACC = accompagnement



ACCUEIL
Faciliter ton orientation



ACC*. INDIV
Faciliter l'entrepreneuriat



ACC*. COLLECTIF
Faciliter l'entrepreneuriat



ACC*. COMPTABLE ET FISCAL
Faciliter ton activité et son suivi



ACC*. SOCIAL ET RH
Faciliter ton parcours et tes revenus



ACC*. COMMERCIAL ET RISQUE
Faciliter la sécurisation de ton activité



RESEAUX
Faciliter tes rencontres



ACC*. À LA COOPÉRATION
Faciliter la gouvernance



OUTILS PARTAGES
Faciliter le partage d'outils

L'équipe support

Les services mutualisés sont apportés par une équipe salariée de 9 personnes.



**En 2019 : + 0,5 ETP avec Camille et Besma.
1 équipe à 100% sur l'activité CAE**

La mutualisation à Elycoop en 2019

Comités de travail en 2019 et qui se poursuivent en 2020 :

- PEPS : Projet Politique et stratégique Elycoop
- Etre associé.e à Elycoop
- Mieux intégrer les entrepreneurs en situation d'handicap
- Contribution coopérative.



Bilan des services mutualisés 2019



ACCUEIL

Faciliter ton orientation

50
nouveaux Elycoopien.ne.s

1er RDV avec outil « La boussole »
> critères affinés et logique d'autodiagnostic pour l'entrepreneur et l'accompagnement



ACC. INDIVIDUEL

Faciliter l'entrepreneuriat

190
entrepreneurs accompagnés

Structuration du métier d'IP :
réunions regards croisés,
référentiel « métier et valeurs »,
une boîte à outils Bohème



ACC. COLLECTIF

Faciliter l'entrepreneuriat

315
participant.e.s
dans 57 ateliers

Nouvelle communication avec
expérimentation des ateliers (peu
de succès)



ACC. SOCIAL ET RH

Faciliter ton parcours et tes
revenus

+ 28
CESA

Choix d'une mutuelle coopérative
de meilleur rapport qualité / prix +
sécurisation des opérations de
payes (migration vers sylae avec
mise à disposition de logiciel)



ACC. COMMERCIAL ET RISQUE

Faciliter la sécurisation de ton
activité

37
Appels d'offres

Clarification de la mise en place
d'un référencement, agrément
avec le process « Traitement des
différentes formes de business »



ACC. COMPTABLE ET FISCAL

Faciliter ton activité et son suivi

5 800
Pièces comptables (Factures +
Frais)

Mise en place frais depuis le
domicile de chaque entrepreneur



ACC. A LA COOPÉRATION

Faciliter la gouvernance

95%
Taux de satisfaction du
séminaire du 19/11/19

Clarification de la gouvernance
avec des images fortes (ruche,
alignement des planètes...) et des
outils facilitateurs



RESEAUX

Faciliter tes rencontres

166
Participants Gapec + Elycoop
Formation

Création de Canopia pour
favoriser le réseau dans Elycoop et
le mouvement coopératif



OUTILS PARTAGES

Faciliter le partage d'outils

+ 10
Briques d'infos wiki

Refonte parc informatique +
lancement du projet Tong

Mutualisation des ressources et financements publics

Les services mutualisés sont financés avec un modèle de mutualisation des ressources financières à partir de chaque activité économique de la coopérative.

Ces ressources sont complétées par des financements publics du Fond Social Européen, de la Région Auvergne Rhône Alpes, de la Métropole de Lyon, des villes de Vaulx en Velin et Bron. Ces financements publics permettent de financer l'accompagnement des entrepreneurs.



Réseaux et actions pour la promotion d'Elycoop

Pour la promotion du concept de CAE, nous sommes présents dans les réseaux entrepreneuriat de notre Région et de notre Métropole. Nous intervenons également dans le mouvement coopératif (UR SCOP / SCIC) et dans l'association de CAE Copéa.

En 2019, nous avons conforté l'inter-coopération avec 4 CAE de la métropole de Lyon (Graine de Sol, Escale Création, Cabestan et nouveauté 2019 Cap Service) : la dynamique co'hop.



Elycoop a également participé activement aux réflexions pour mettre en place une fédération nationale des CAE.

De plus, nous avons développé notre présence sur les réseaux sociaux :



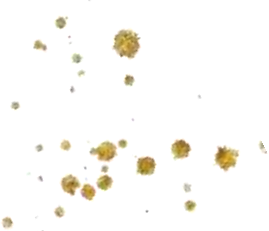
Facebook :
360 abonnés



Linkedin :
(2 comptes) :
1897 abonnés



Twitter :
913 abonnés
4500 tweets.



GRAND LYON
la métropole

bpifrance

VILLE DE
DECINES
CHARPIEU



VILLE DE JONAGE

VILLE DE MEYZIEU



VILLE DE BRON

LY
VE



Enfin, de nombreuses autres actions sont mises en place au quotidien par chaque entrepreneur.e dans la présentation de notre coopérative dans leur réseau (1^{er} prescripteurs d'Elycoop).

Les missions complémentaires d'accompagnement entrepreneurial (hors CAE)

Elycoop est reconnu pour ces compétences en matière d'accompagnement entrepreneurial. Plusieurs acteurs locaux nous ont confiés l'accompagnement d'entrepreneur.e.s.

En 2019, nous avons continué l'accompagnement à la création d'entreprises sur les communes de Bron mais aussi Meyzieu, Décines et Jonage (190 accompagnements annuels environ)

Les bilans qualitatifs et statistiques sur l'activité d'accompagnement à la création d'entreprises à Meyzieu, Décines et Jonage sont bons, les objectifs sont tous atteints. Les résultats n'ont pas été atteints à Bron.

Nous avons également lancé l'expérimentation d'une nouvelle activité : une permanence de suivi-post création pour les entrepreneur.e.s de la Ville de Vaux en Velin (pas de reconduction en 2020).

Pour adapter la taille de l'équipe au développement de notre activité CAE, les missions d'accompagnement création ont été transmises à des entrepreneur.e.s salarié.e.s.

Notre mission d'accompagnement des entrepreneur.e.s de la pépinière Carco à Vaux en Velin s'est terminée le 31/03/2019.

LES CHIFFRES CLES 2019

REPERES STRUCTURE (Exclusivement CAE)



640 K€ HT pour apporter le service !

70%

Frais de personnel & Autofinancement

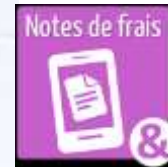


620 K€
Réserves impartageables

REPERES PAR ENTREPRENEUR-E



36 K€ HT
L'équivalent d'un SMIC



26% du CA
Validée, imprimée avec justifs...



17€ BRUT / H
Le temps c'est...

5,3 M€ de CA ENSEMBLE en 2019!
+ 15%



147

135

122

105

90

2016

2017

2018

2015
2,5 M€

+ 9%



40%

46 ans

60%



Résultats de l'activité

Compte de résultat :

Notre Chiffre d'Affaires évolue de 4 579 999 € à 5 292 390 € en 2019 (+ 15 %).



Cette croissance de + 15 % s'explique par :

- Les subventions d'exploitation pour soutenir notre action de CAE et nos missions complémentaires d'accompagnement à la création d'entreprises s'élèvent à 131 196€ contre 145 192€ pour l'exercice précédent.
Ces subventions concernent essentiellement les missions portées par l'équipe support.
Pour la quatrième année consécutive, nous constatons une baisse des subventions pour des missions d'accompagnement à l'entrepreneuriat que nous réalisons.
- Les charges d'exploitation (hors frais de personnel) se sont élevées à 1 636 128€ contre 1 412 682 € l'exercice précédent.
Elles sont en progression de 15 %, proportionnelles à l'augmentation du CA des entrepreneurs.
- Les frais de personnel ont représenté 3 774 804 € en 2019 contre 3 240 540 € en 2018 soit une augmentation de 16%.
Cette augmentation correspond essentiellement à une hausse des rémunérations versées aux entrepreneurs en rapport à leur croissance d'activité.
- Cette activité se traduit par un résultat positif de 79 060€.

- Une augmentation du nombre d'entrepreneur.e.s dans notre coopérative (190 accompagnements en 2019) ;
- Le développement de l'activité des entrepreneur.e.s déjà présent.e.s.
- Le développement plus rapide de l'activité des nouveaux entrepreneur.e.s.
- Une consolidation des activités dans la durée.

Bilan

Le bilan de la coopérative au 31/12/2019 se caractérise par un renforcement de nos fonds propres et quasi fonds propres. Nos capitaux propres s'établissent à 716 212 € contre 635 659 € l'exercice précédent, soit une progression de 13 %.

La situation financière de notre coopérative est saine.

Nous pouvons noter une diminution des provisions pour risques s'établissant à 12 017 €.

Ce montant est très raisonnable au regard du volume d'activité de notre coopérative.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre société n'a accompli aucune activité de recherche et développement au cours de cet exercice mais c'est une préoccupation permanente intégrée à nos missions.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Notre plan de développement 2020 poursuit celui des années précédentes dans le cadre des grandes orientations des associé.e.s :

- **Projet politique** : offrir un cadre mutualisé, sécurisant pour les entrepreneur.e.s et favorisant les dynamiques coopératives.
- **Projet stratégique** : changer d'échelle (augmentation du nombre d'entrepreneur.e.s de 60 à 120 ; augmentation des ressources propres suite à la baisse des financements publics ; favoriser l'accompagnement collectif et la vie coopérative)

Cela se traduit par un plan de développement intégrant 50 nouveaux entrepreneur.e.s par an dans Elycoop.

Après un bon démarrage 2020, notre plan de développement a été impacté par la crise Covid 19. Nous n'atteindrons pas les objectifs initialement fixés dans notre plan de développement 2020.

Au 31/08/2020, par rapport à la même période 2019, nous constatons une régression de l'activité :

- CA de 2,4 M€ contre 3 M€ en 2019 soit - 22%
- 20 nouveaux entrepreneurs (32 en 2019) / 13 sorties (27 en 2019) / 19 CESA (22 en 2019)



Plan de
développement
2020 initial par ici



Le plan de développement initial



Clamons haut et fort notre position et notre ADN d'« Entrepreneuriat coopératif »

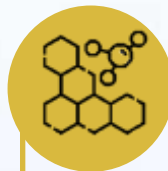
coopération # mutualisation # communauté # projet collectif # coresponsabilité

- ✓ La diffusion interne de cette culture via l'équipe et la gouvernance.
- ✓ Une Communication externe orientée sur notre originalité (topp café, réseaux sociaux, web, présence Canopia, Co'hop, fédération CAE, 20 ans création de liens)
- ✓ Favoriser l'accompagnement collectif pour pérenniser notre modèle et faciliter les rencontres.
- ✓ Développer la fonction « Partager » dans l'équipe pour la présentation des informations d'Elycoop (wiki, nely, flashy,...) et concentrer nos interventions sur la valeur ajoutée humaine et/ou technique.



Une équipe qui apporte de la valeur, accompagne pour simplifier l'entrepreneuriat avec 9 services mutualisés (dont l'accompagnement à la coopération) !

- ✓ Logique d'amélioration mineure pour peaufiner, harmoniser nos process des nouveautés 2019 auprès des entrepreneur.e.s !



Des projets structurants l'avenir

coopération # vision d'avenir # transition numérique # solidarité métier

QUALIOPI - ELYCOOP FORMATION



PEPS



TONG



CANOPIA



Evènement postérieurs à la clôture de l'exercice

La crise du covid 19 est l'évènement significatif majeur qui est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi ce rapport. A ce jour, au regard du budget mutualisé 2020 et des fonds propres, les services mutualisés d'Elycoop ne sont pas en danger de rupture à court terme.

Selon les secteurs (une vingtaine) les activités économiques des entrepreneur.e.s sont plus ou moins fragilisées pour ce premier semestre. Pour les activités subissant une baisse, les revenus des entrepreneur.e.s salarié.e.s sont sécurisés grâce au chômage partiel et si cela n'est pas suffisant par un fond d'aide interne à Elycoop.

Lesancements des activités en cape sont fortement ralentis.

Risques et incertitudes

A ce jour, les principaux risques et incertitudes émanent des conditions de relance de l'activité économique suite à la crise du covid 19.

Suite au déconfinement, nous avons mis en place un plan de continuité avec une phase à court terme pour la période du 11 mai à fin 2020. Ce plan pour les activités des entrepreneur.e.s et les services mutualisés comprend une stratégie de sauvegarde et de relance bâti sur 3 axes : **humain, économique et sanitaire**. Préparée par la DG et le CA, cette stratégie a été présentée le 26 juin 2020 aux associés. Cette réunion a permis également de bonifier son contenu.



Handwritten notes in French, partially obscured by a black scribble. The text is difficult to read but appears to be a list or summary of points.

Activités des filiales et participation dans d'autres sociétés

Notre société ne détient pas de filiale. Notre société possède des titres à hauteur de 600 euros dans la SCOP CABESTAN, 500 euros dans la SCOP SYNERCOOP, 4 500 euros dans la SCIC LOUTY et 10 000€ dans la SCIC Canopia.



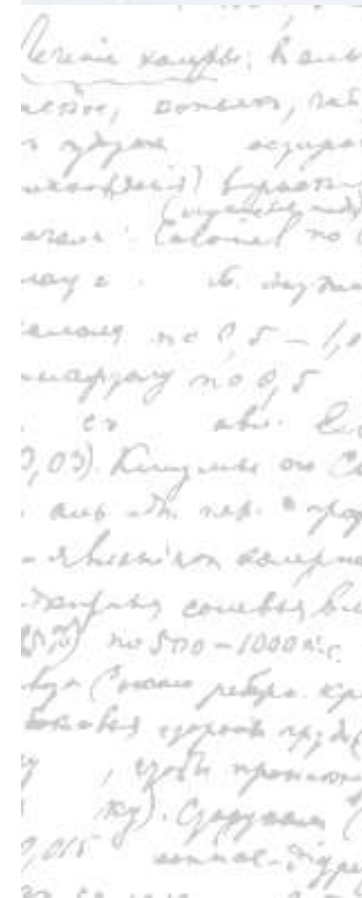
La participation dans la SCOP cabestan a été mise en place pour des raisons partenariales.

La participation dans la SCOP SYNERCOOP a été nécessaire car Elycoop a participé à la création de cette nouvelle CAE à Bar Le Duc.

Notre participation dans la SCIC LOUTY est destinée à financer l'un des outils stratégiques de de notre système d'information pour le pilotage des activités d'Elycoop : les applications Louty (production et livraison de comptabilité en CAE pour le pilotage de la structure et des activités).

Enfin, notre participation dans Canopia est le fruit d'une réflexion de notre gouvernance avec un cercle coopératif dédié à ce sujet et un travail partenarial dans le mouvement coopératif. Canopia permet de faire la promotion de l'entrepreneuriat coopératif dans un tiers lieu dédié et d'offrir un espace de travail accessible et convivial pour les entrepreneurs d'Elycoop. Canopia est fortement impacté par la crise et notre participation est à ce jour en risque.

Notre participation dans Synercoop est également en risque car cette coopérative a clôt son exercice 2019 avec une perte de - 108 K€ portant les fonds propres à - 37 K€.



Autres informations comptables

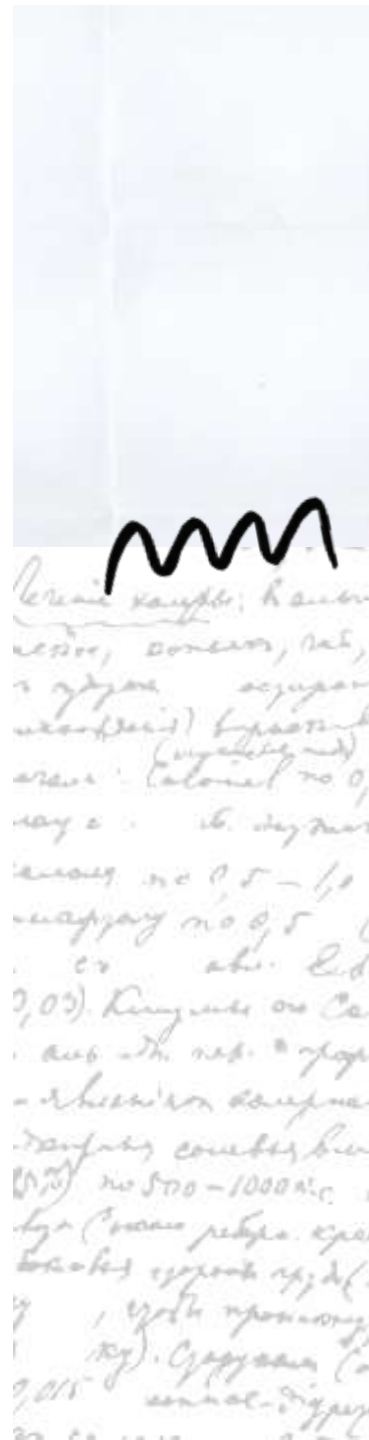
Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément à la législation, nous vous informons de l'état de nos dettes fournisseurs par date d'échéances :

Exercice clos le	Factures à 30 jours	Factures à 60 jours	Factures à 90 jours	Autres délais
31.12.2017	137 979,34	40 628,11	21 826,47	16 193,01
31.12.2018	153 880,23	18 570,46	14 767,86	12 007,04
31.12.2019	154 299,16	41 876,86	17 928,63	9 237,22

Information sur les délais de paiement des clients

Le délai moyen de règlement des clients est de 65 jours. Pour information, ce ratio est en détérioration par rapport à 2018 (50 jours) car il intègre un mois de décembre 2019 avec un fort chiffre d'affaires : environ 650 K€ HT.





Présentation des comptes, affectation et répartition du Résultat, contribution coopérative

Présentation des comptes

Notre société n'a apporté aucune modification sur le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation par rapport aux années précédentes.

Montant du résultat 2019 à distribuer

Le résultat après IS de l'exercice clos le 31/12/2019 de l'entreprise s'élève à 79 060 €.

Contribution coopérative 2019 – 2020

Les modalités d'application de la contribution coopérative 2020 a été votée en 2019.

L'approbation des modalités de la contribution coopérative 2021 sera proposée dans l'assemblée générale du 17 novembre et la présentation fait suite à un travail d'un comité spécifique à ce sujet.

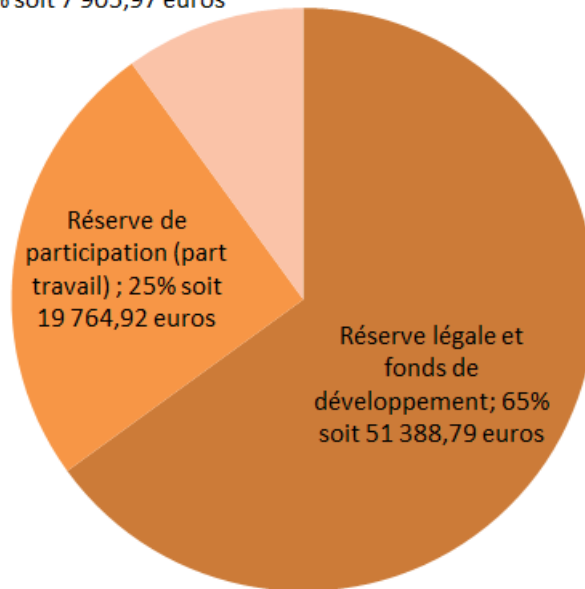
Répartition du résultat 2019

La répartition de notre résultat est fixée par l'article 39 de nos statuts. Le conseil d'administration propose une affectation ainsi :

L'excédent net de gestion de 79 059,68€ répartit comme suit :

- 65% en Réserve légale et fonds de développement : 51 388,79 euros
- 25% en Réserve de participation (part travail) : 19 764,92 euros
- 10% Rémunération des actions : 7 905,97 euros

Rémunération des actions;
10% soit 7 905,97 euros





Montant de l'intérêt distribué au capital (dividendes) au titre des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code des Impôts, nous vous informons des montants de l'intérêt distribué au capital au titre des 3 derniers exercices :

	Nombre de parts sociales	Dividende distribué par part sociale	Abattement par part sociale
Exercice 2019	3055	2,59 €	0
Exercice 2018	2 395	0,97 €	0
Exercice 2017	2 426	0,72 €	0

Date de mise en paiement de l'intérêt distribué au capital : 15/10/2020

Évaluation de la valeur de remboursement de la part sociale

La valeur est déterminée après imputation partielle des pertes selon les modalités fixées par l'article 42 de nos statuts. Au regard de notre situation comptable à la clôture de l'exercice, la valeur de remboursement au 31/12/2019 est maintenue à 20 €.

Gouvernance coopérative

Notre gouvernance coopérative a été modifiée en juin 2017 avec notre transformation de SARL SCOP en SA SCOP. Nous avons souhaité mettre en place une instance de pilotage plus partagée avec tous les acteurs.trices de la coopérative. Cette transformation est le fruit de notre projet stratégique de changement d'échelle.

Sociétariat

Nous sommes à ce jour **63 associé.e.s** : **9 salarié.e.s de l'équipe support**, 53 entrepreneur.e.s salarié.e.s et 1 associé extérieur : SOCODEN (outil financier de mouvement coopératif qui a soutenu Elycoop au démarrage de la coopérative. L'engagement financier se traduit par la prise symbolique de quelques parts dans la coopérative Socoden).

Taux de sociétariat au 31/12/19 : 58 % (sur la base des contrats ESA et de l'équipe support)

Répartition par genre au 31/12/19 : 54% des parts sont détenues par des femmes et 46% par des hommes.

Modalités d'accession au sociétariat : obligatoire au bout de 3 ans pour les entrepreneur.e.s salarié.e.s associé.e.s, obligatoire au bout d'un an pour les salarié.e.s de l'équipe support.

Dans cette assemblée générale, nous aurons à voter le remboursement des parts des sociétaires ayant quittés la coopérative entre le 1/01 et le 31/12/2019. Par ailleurs, nous voterons l'admission de nouveaux sociétaires.

Capital social

Au cours de l'année 2019, le capital de la société a augmenté, passant de 48 520 € à 61 100 €. Il est composé de 3 055 parts sociales de 20 €.

Nous vous rappelons que notre société est une structure à capital variable et que des augmentations de capital peuvent être opérées conformément aux dispositions prévues aux articles 10 à 12 de nos statuts.

Composition du C.A

Le Conseil d'Administration est composé de 11 personnes :



BLANQUET Franck (entrepreneur salarié)
ESTEVE Louis (entrepreneur salarié)
LUCIEN-BRUN Stéphanie (entrepreneure salariée)
LEBLANC Camille (équipe support)
MARTIN Catherine (équipe support)
MERCANTE Jimmy (équipe support)
NOUET Sylviane (entrepreneure salariée)
PATERLINI Simona (entrepreneure salariée)
PECHKECHIAN Michel (entrepreneur salarié)
RENIER Raphaël (entrepreneur salarié)
VILMIN Catherine (entrepreneure salariée)

Travaux réalisés par le Conseil d'Administration en 2019

Le Conseil d'administration s'est concentré sur :

- La préparation de projets structurants pour la coopérative : PEPS, Parcours Associés, méthode de vote de la contribution coopérative.
- L'organisation, le fonctionnement et la clarification de la gouvernance coopérative.
- Le séminaire coopératif 2019.
- L'indemnisation des administrateurs.trices.
- Le suivi des projets structurants : tiers lieu, tong.
- L'articulation du travail des cercles avec le CA.



Organe choisi pour exercer la direction générale

En juin 2017, nous avons fait le choix de dissocier les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale.

- La présidence du conseil d'administration est exercée par Raphaël RENIER.
- La direction générale est exercée par Jimmy MERCANTE



Mandataires sociaux

Liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des mandataires sociaux (L. 225-102-1, al. 3) :

Jimmy MERCANTE, administrateur de la SCIC SA Louty – RCS de Romans n° 790 167 837

Jimmy MERCANTE, administrateur de la SCIC SA Canopia– RCS de Lyon n° 850 258 740

Stéphanie LUCIEN BRUN, présidente de la SAS DES AMIS DE MEDIACITÉS - RCS Nanterre : 832 839 898



Commissariat aux comptes

Notre commissaire aux comptes titulaires, est Cabinet AGUERA – Danièle AGUERA.

Conventions visées à l'article L. 223-19 du nouveau Code de Commerce.

Notre commissaire aux comptes vous donnera lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

La gouvernance coopérative



63 Associé.es
au 31 décembre 2019

+ 9 nouveaux
- 2 départs



11
administratrices.teurs

11 personnes qui constituent le Conseil d'Administration



1 Présidence du CA et
1 Direction Générale



3 Assemblées
générales
175 personnes



1 Séminaire
coopératif
60 personnes



9 Cercles
coopératifs
50 personnes

Séminaire coopératif



Le 19 novembre 2019 a eu lieu la 3e édition du séminaire coopératif qui s'inscrit dans la nouvelle gouvernance d'Elycoop instauré en juin 2017.

Cette journée a été préparée par le Conseil d'Administration. Nous avons choisi d'orienter notre contenu pour clarifier notre gouvernance coopérative. Les objectifs du séminaire étaient les suivants :



Partager le chemin parcouru



Clarifier la gouvernance



Présenter les nouveautés



Construire l'avenir avec PEPS

L'objectif du séminaire a été rempli ! ;)



À la question : ce séminaire vous a-t-il permis de clarifier le fonctionnement de la gouvernance à Elycoop :

- 95.8% ont répondu oui.
- 4.2% ont répondu non.